



somme *numérique*

Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Comité syndical du 21 novembre 2016

SOMMAIRE

La traduction des orientations générales adoptées pour 2016.....	2
Les orientations générales pour 2017.....	3
Les recettes de fonctionnement de Somme numérique.....	4
Les charges de personnel	7
Les grands équilibres du budget 2017.....	7
BUDGET PRINCIPAL	7
BUDGET ANNEXE.....	9

La traduction des orientations générales adoptées pour 2016

Poursuivre les actions d'aménagement numérique :

- **Montée en débit sur le réseau cuivre** : réalisation du programme complémentaire comprenant l'installation de 44 armoires de montée en débit et 11 collectes d'armoires NRAZO en fibre optique.

Le programme initial comprenait la création de 119 armoires de montée en débit et le raccordement en fibre optique de 19 armoires NRAZO :

- 112 armoires MED sont en service et ont fait l'objet d'une communication aux communes concernées ;
- 3 sites achevés seront en service en novembre 2016 (Arvillers, Domqueur et Le Plouis)
- 2 sites seront mis en service début 2017 (Andechy et Marquivillers)
- les travaux de réalisation des collectes optiques sont en cours pour 2 sites (Fontaine sur Somme pour passage sous la voie ferrée et Le Ronssoy)
- Les 19 armoires NRAZO sont raccordées ; 18 sont en service, celle de Montigny-les-Jongleurs sera activée par ORANGE fin novembre 2016.

Sur le programme complémentaire, les travaux sont en cours pour 38 sites de Montée en débit et le raccordement des 11 armoires NRAZO avec des mises en service comprises entre mai et août 2017. L'opération pour l'armoire du Quesnel est engagée suite à la réception en octobre de la délibération de la communauté de communes Avre Luce Moreuil.

Un dossier a été déposé fin juin 2016 auprès de la Région Hauts de France pour solliciter une participation financière permettant de réaliser 10 opérations de Montée en Débit supplémentaires.

- **FTTH** : ouverture à la commercialisation des premières poches de prises construites à partir du dernier trimestre 2015.

Récapitulatif des données physiques du programme Somme Très Haut Débit 2012 2017

FttH : 62 515 lignes FttH après étude du schéma d'ingénierie dont 50 640 sur le territoire de la Somme soit environ 21% des lignes téléphoniques du département et 11 875 situées en Seine-Maritime.

Après réalisation des études d'avant-projet, le Maître d'œuvre a dénombré 51 182 prises sur le département de la Somme.

Bilan des réalisations au 15 octobre 2016

Les travaux de réception de travaux et de production des dossiers d'ouvrages exécutés sont en cours à Vignacourt, Flesselles, Feuquières et Fressenneville.

Des travaux complémentaires sont lancés à Corbie et Fouillooy pour débloquer les raccordements de plusieurs dizaines de prises suite à des refus d'autorisation de passage des câbles en façade de certains propriétaires.

Les prises des ZSRO de Woincourt, Aigneville, Valines et Vaux sur Somme seront livrées pour la fin d'année 2016.

Les travaux ont également débuté à Albert, Chépy, Nibas, Ochancourt et Friville-Escarbotin.

10 000 prises devraient être livrées d'ici la fin d'année 2016.

- **Révision du SDTAN de la Somme et préparation du prochain programme opérationnel**

Le marché intitulé « Révision du SDTAN de la Somme et définition de la 2e phase de déploiement FTTH » a été notifié le 3 mai 2016.

- Lot 1 : Mise à jour globale du SDTAN : stratégie globale, coordination, relation avec les opérateurs de communications électroniques / IDATE
- Lot 2 : Études technico économiques / IDATE en groupement avec FINANCE CONSULT

- Lot 3 : Prise en compte des usages et services dans la mise à jour du SDTAN / IDATE
- Lot 4 : Etudes d'ingénierie FttH / ON-X
- Lot 5 : Volet « téléphonie mobile » de la mise à jour du SDTAN / ON-X

Les premiers résultats de leurs études seront exposés aux élus lors du séminaire du 18 novembre.

- *Projet d'extensions de réseau pour les acteurs économiques du milieu rural avec le soutien du FEDER*

Cette action n'a pas été mise en œuvre par le syndicat mixte mais les extensions de réseau réalisées dans le cadre des opérations de montée en débit permettent à l'exploitant du réseau TUTOR SOMME de commercialiser le service sur fibre optique aux entreprises sur l'ensemble du département. TUTOR indique ainsi avoir réalisé en moyenne 28 devis en 2016 contre 21 en 2015 pour 5 commandes par mois en moyenne en 2016 contre 3,5 en 2015.

Améliorer la notoriété du syndicat mixte :

Un chargé de Communication aura pour mission de promouvoir les actions du syndicat mixte auprès de ses membres et du public (site Web).

Le Chargé de communication est recruté sur un poste à temps non complet permettant de suivre de suivre au plus près la relation du syndicat mixte avec ses membres (inauguration, réunions de territoire, plaquettes de communication, séminaire, site Internet...).

Renforcer les services :

Renforcement du suivi des adhérents à « pastell » et / ou au parapheur électronique par un technicien chargé de l'assistance téléphonique et l'aide à la prise en main des outils.

La technicienne des services d'administration électronique répond aux attentes des nombreuses collectivités dans leurs démarches pour le passage à la dématérialisation ou la création de leur site Internet. Cela permet ainsi de pérenniser ce service aux membres et d'accorder au Chef de projets le temps nécessaire au développement d'autres services notamment concernant l'acquisition du Data center et la mise en œuvre de l'archivage électronique.

Mettre en œuvre le projet de service d'archivage électronique.

A la suite d'une étude mettant en évidence les différentes solutions possibles pour faire émerger ce projet et concrétiser la collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Nord, le Président a fait le choix de négocier avec le MIPIH l'achat de leurs locaux.

Des études techniques et financières sont en cours pour affiner ce projet.

Les orientations générales pour 2017

- Maintien des cotisations et contributions au niveau de ce qui a déjà été acté par le comité syndical.
- Aménagement numérique : adopter le nouveau Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme et sa déclinaison dans un programme opérationnel.
- Archivage électronique : concrétiser le projet d'acquisition du Data center, adopter le catalogue de services.

En synthèse pour le Budget Principal :

- Acquisition du nouveau siège du syndicat mixte dans les locaux du MIPIH pour un montant de 900 000€ financé par emprunt.
- Evènement particulier pour la restitution de l'étude d'évaluation du service des Espaces Numériques de Travail menée en collaboration avec tous les acteurs concernés pour un budget prévisionnel de 25 000€.

En synthèse pour le Budget Annexe :

- En fonctionnement ; Préparer la mise en œuvre du service d'archivage électronique en collaboration avec le Centre de gestion du Nord en 2018, organiser le déménagement des serveurs et proposer des offres de services adaptées à la nouvelle structure du Data center pour les membres et les établissements non membres.
- En investissement ;
 - o Acquérir le Data center pour un montant de 2,1 M€ financé par subventions, contributions des membres et par emprunt ;
 - o Terminer le programme complémentaire de montée en débit sur le réseau cuivre pour un budget de 2 000 000€ HT si le BP 2017 de la Région inscrit la demande de Somme Numérique ;
 - o Poursuivre l'opération de création du réseau FTTH sur les 3 plaques pour 13,5 M€ HT ;
 - o Les subventions inscrites pour le programme Somme Très Haut Débit 2012-2017 s'élèvent à 9 M€, le solde des prévisions d'investissement est financé par emprunt

Les recettes de fonctionnement de Somme numérique

BUDGET PRINCIPAL

- **La cotisation syndicale** : conformément à la décision prise par le Comité syndical lors du vote du budget 2016, la cotisation annuelle par habitant sera fixée comme suit pour l'exercice 2017 :

	2016	2017	2018	2019
Amiens Métropole	0,9	0,82	0,75	0,7
Communautés de communes	0,57	0,61	0,65	0,7
Conseil départemental	0,52	0,52	0,52	0,52

La future composition des EPCI introduite par les fusions qui interviendront en 2017 a été intégrée dans les projets de statuts par une nouvelle répartition des délégués en fonction du nombre d'habitants. Il en ressortira un équilibre des droits de vote au sein du Comité syndical entre le Département, Amiens Métropole et les communautés de communes.

La cotisation syndicale calculée selon le nombre d'habitants n'est pas impactée par ces changements. Les recettes attendues pour 2017 sont estimées globalement à 700 000€.

- **La contribution au titre du service des ENT** : fixée selon les termes de la Charte de fonctionnement des ENT, cette contribution permet de financer le compte d'accès à la plateforme ENT et ses contenus pédagogiques, déduction faite des subventions perçues au titre du FEDER.
 - o Pour l'année scolaire 2015-2016 : cette contribution a été fixée comme l'année précédente, à 8,30 € tenant compte des dépenses réalisées et des subventions perçues. Elle est reconduite sans changement au budget primitif 2017, dans l'attente du calcul des charges effectives du service réalisé en fin d'année scolaire.
 - o Le syndicat mixte a reçu en octobre 2015 de la part de la Région Hauts de France l'accord de subvention FEDER à hauteur de 30% des dépenses de fonctionnement du service ENT, permettant de sécuriser le niveau de contribution des collectivités.

Les services académiques étant encore en attente de certains effectifs des écoles, le nombre total des élèves du primaire bénéficiant du service pour cette année scolaire 2016-2017 n'est pas encore tout à fait connu à ce jour. Avec un volume prévisionnel de 27 000 élèves et une contribution estimée à 8,30€, les recettes attendues pour 2017 sont ainsi évaluées à 224 100€.

BUDGET ANNEXE

LE RESEAU DE FIBRE OPTIQUE

- Le raccordement des sites publics

Définition du « Site public Membre » tenant compte de la nécessité de circonscrire le raccordement aux sites publics propres aux membres du syndicat mixte justifiant de la relation « in house » pour la fourniture de ces services Haut et Très haut débit :

désigne le point de raccordement d'un membre de Somme Numérique bénéficiaire du service de connectivité réservé aux membres du Syndicat (siège du Département ou de l'EPCI, mairies, centres techniques, ...) et dont la fourniture est assurée pour ses besoins exclusifs dans le cadre de son fonctionnement administratif et de ses activités de services publics directement placés sous son autorité, à l'exclusion de toute forme de délégation de service.

La relation du syndicat mixte avec les communes et EPCI concernés est fixée dans une Charte de fonctionnement approuvée par le Comité syndical le 16 décembre 2014.

Cette prestation intègre les travaux de raccordement réalisés par le syndicat mixte d'une part, l'activation et la fourniture du service par TUTOR Somme d'autre part.

- **Les prestations de raccordement et activation des sites publics ;** incluant le montant des travaux réalisés pour leur compte, les frais d'activation du délégataire et 5% de maîtrise d'ouvrage pour les études et la gestion de projet des agents de Somme numérique.
 - **La contribution annuelle par site public connecté au réseau ;** fixée dans le catalogue des services de TUTOR à 840€ HT ou 600€ HT en cas de raccordement au réseau FTTH de Somme Numérique.
 - **La contribution au titre de l'accès DSL des sites publics par dégroupage ;** sur un périmètre géographique limité aux équipements installés par le syndicat mixte, selon les tarifs fixés par le délégataire.
- **Les recettes de location du réseau :** la commercialisation auprès des opérateurs est assurée par TUTOR Somme. En contrepartie, le délégataire verse au syndicat mixte des redevances fixes et variables telles que négociées dans la convention de DSP, permettant à Somme Numérique de financer le fonctionnement du service comprenant 4 agents et la gestion du programme d'investissements.

LE CENTRE SERVEURS

- **Les services aux membres** sont retracés dans des Chartes de fonctionnement dédiées
 - **le service de messagerie collaborative**
 - pour un compte classique : 15€ HT / an par boîte aux lettres dès la création
 - pour un compte illimité en volume : 20€ HT /an par boîte aux lettres

Ce service concerne à ce jour le Département de la Somme et 20 communes ou établissements publics Les recettes attendues pour 2017 s'élèvent à 61 500€ HT pour 4100 comptes de messagerie.

- **Le service de dématérialisation des actes comptables** (PESV2 et factures électroniques) pour une contribution annuelle de 0,07 € HT par habitant avec un plancher de 50€ et un plafond de 5 000€ pour les communes et communautés de communes.

Ce service concerne à ce jour 299 communes et 21 EPCI. Les recettes correspondantes s'élèvent à 55 000€ HT.

- Les services aux établissements non membres

Afin de faire face aux demandes des établissements non membres de plus en plus nombreux souhaitant bénéficier des services mutualisés du syndicat mixte et de continuer à pouvoir y répondre de façon efficace, le Comité syndical a approuvé le 27 juin 2016 une grille de tarifs comprenant les services suivants :

Service	Tarif annuel HT	Précisions
1- Contrôle de légalité	50,00 €	hors certificat
2- Plateforme de marchés publics	200,00 €	+150€/pers à former si groupe de 8
3 – Nom de domaine (unité)	10,00 €	
4 – Hébergement	50,00 €	1 site, 1 base de données, sur serveur mutualisé, Pas de formation
5 – Dématérialisation des flux comptables (PES V2)	200,00 €	
6 – Messagerie Zimbra	20€/compte de messagerie +5€/compte en stockage illimité	Mise en service 10€/compte la première année
7 – Groupement de commandes Télécom	100,00 €	
Pack démat (1+2+3+4)	300,00 €	

Ces services concernent aujourd'hui 88 établissements publics du département, certains se retrouvant sur plusieurs prestations. Le budget prévisionnel 2017 est établi selon l'utilisation constatée en octobre 2016 :

Service	Nombre d'établissements concernés	Montant contribution € HT
Contrôle de légalité	15	750,00
Plateforme des marchés publics	22	4 400,00
Gestion des noms de domaine	9	2 290,00
Hébergement de Site internet	4	200,00
Flux comptables	59	11 800,00
Messagerie	3	495,00
Groupement télécoms	6	600,00
Total des recettes attendues		20 535,00

Les charges de personnel

Le tableau des emplois permanents comprend 12 postes, tous pourvus en 2016. Les charges salariales sont réparties par service, pour plus de lisibilité des comptes :

Budget principal – administration générale :

1. un Directeur
2. une Adjointe au Directeur
3. une Assistante de Direction
4. un chargé de communication

Budget principal – service administration électronique :

5. un Chef de projet Web

Budget principal – service ENT :

6. un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »
7. une assistante de gestion

Budget annexe – réseau :

8. Un Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique
9. Un Chef de projet en réseaux et infrastructures de télécommunication
10. Un technicien réseaux
11. Une assistante administrative et financière

Budget annexe – centre serveurs :

12. Un agent d'assistance technique chargé des services d'administration électronique

Les grands équilibres du budget 2017

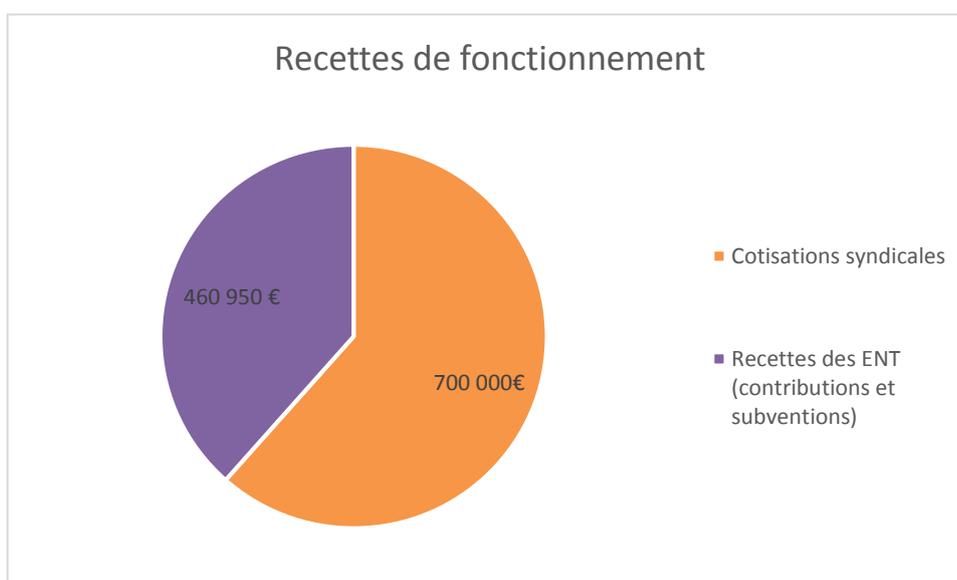
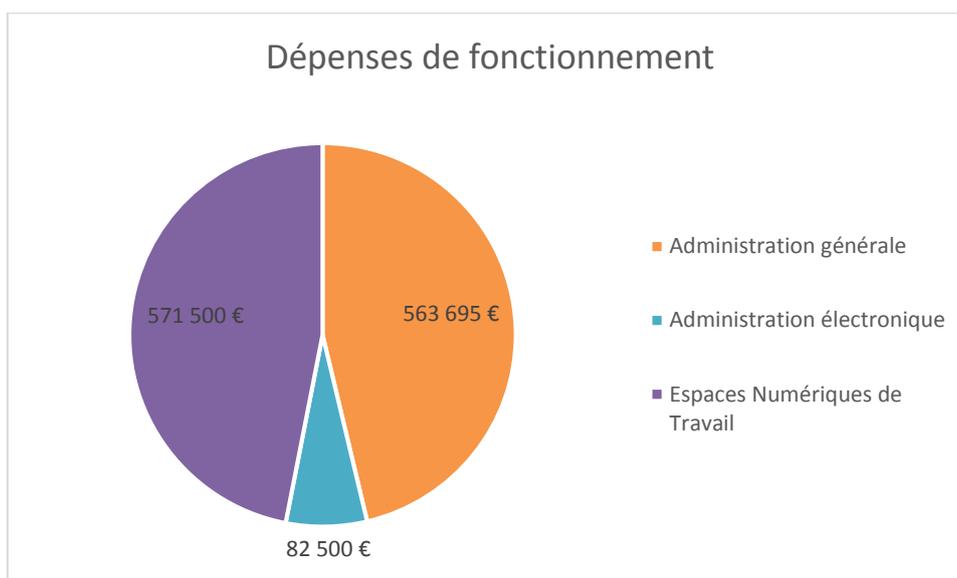
BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal retrace les activités suivantes : Fonctionnement de la structure, Administration électronique et Espaces numériques de travail.

Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres estimatifs suivants pour le budget de l'exercice 2017 :

Rappel budget primitif 2016	Prévision 2017
<i>FONCTIONNEMENT : 1 247 860€</i>	FONCTIONNEMENT : 1 300 000€
<i>INVESTISSEMENT : 764 750€</i>	INVESTISSEMENT : 1 700 000€
TOTAL : 2 012 610€	TOTAL : 3 000 000€

La section de fonctionnement du budget principal reste stable. Les recettes de fonctionnement comprenant la cotisation syndicale, les contributions ENT par compte-élève et les subventions FEDER de 30% sur le service ENT sont sécurisées et permettent de financer les charges liées à l'administration de la structure.



Proposition du DOB 2017 :

- Acquisition du nouveau siège du syndicat mixte dans les locaux du MIPIH pour un montant de 900 000€ financé par emprunt.
- Evènement particulier pour la restitution de l'étude d'évaluation du service des Espaces Numériques de Travail menée en collaboration avec tous les acteurs concernés pour un budget prévisionnel de 25 000€.

BUDGET ANNEXE

Le budget annexe retrace les activités relatives au centre serveurs et au réseau.

Les prévisions telles qu'exposées au présent DOB font apparaître les équilibres suivants pour le budget de l'exercice 2017 :

Rappel budget primitif 2016	Prévision 2017
<i>FONCTIONNEMENT : 6 482 420 € HT</i>	FONCTIONNEMENT : 6 500 000€ HT
<i>INVESTISSEMENT : 21 817 450 € HT</i>	INVESTISSEMENT : 21 000 000€ HT
TOTAL : 28 299 870 € HT	TOTAL : 27 500 000€ HT

Section de fonctionnement du Budget annexe	Dépenses	Recettes
Centre serveurs	400 000€	150 000€
Réseau	1 400 000€	2 100 000€
Amortissement	2 500 000€	750 000€
Financement des opérations d'investissement		3 500 000€
Intérêts des emprunts	1 200 000€	
Virement en section d'investissement	1 000 000€	
Total	6 500 000€	6 500 000€

Financement des opérations d'investissement : le syndicat mixte perçoit en fonctionnement les contributions de ses membres prévues dans les plans de financement des programmes de travaux.

Propositions du DOB 2017 :

- En fonctionnement ; assurer la mise en œuvre du service d'archivage électronique en collaboration avec le Centre de gestion du Nord, organiser le déménagement des serveurs et proposer des offres de services adaptées à la nouvelle structure du Data center pour les membres et les établissements non membres.
- En investissement ;
 - o Acquérir le Data center pour un montant de 2,1 M€ financé par subventions, contributions des membres et par emprunt ;
 - o Terminer le programme complémentaire de montée en débit sur le réseau cuivre pour un budget de 2 000 000€ HT ;
 - o Poursuivre l'opération de création du réseau FTTH sur les 3 plaques pour 13,5 M€ HT ;
 - o Les subventions inscrites pour le programme Somme Très Haut Débit 2012-2017 s'élèvent à 9 M€, le solde des prévisions d'investissement est financé par emprunt.